



Université de la Manouba
Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises
Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba
(ISCAE-FLAHM)

Appel à candidatures pour l'inscription au Mastère de recherche en Études africaines

Année Universitaire 2026-2027

Période de candidature en ligne: Du 30 Juillet 2026 au 24 Aout 2026

Sur le la plateforme accessible via le lien suivant : <https://iscae.rnu.tn/fr/master/submissions>

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) et la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba (FLAHM) de l'Université de la Manouba (UMA) proposent une nouvelle offre de formation en **Mastère de Recherche en Études Africaines : enjeux contemporains**.

Avec l'appui de 4 ministères et de 3 partenaires du monde socio-économique tunisien et 11 partenaires internationaux, ce mastère est soutenu par la chaire UNESCO de l'UMA enseignement supérieur pour le développement durable en Afrique et répond à un fort besoin de formation de spécialistes du continent Africain.

Ancré dans les enjeux contemporains de l'Afrique, cette formation vise à développer une compréhension approfondie des dynamiques et des enjeux de l'Afrique et mobilise des approches complémentaires interdisciplinaires et plurilingues articulées autour des trois piliers du Développement Durable : **la société, l'environnement et l'économie**.

Après **une première année commune (semestres 1 et 2)**, la formation offre aux étudiants la possibilité de se spécialiser en choisissant, en **deuxième année (semestre 3)**, entre deux parcours.

-Le parcours AFRIDOR « Institutions, Développement et Organisations », ancré dans le domaine des sciences économiques et de gestion.

-Le parcours AFRHICS « Histoire, Culture et Sociétés », ancré dans le domaine des sciences humaines et sociales.

I-LA CAPACITE D'ACCUEIL

-50 étudiants tunisiens dont la procédure de sélection est détaillée plus bas

-10 étudiants internationaux dont la procédure de sélection se fera selon les mêmes critères avec respect de la procédure du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique tunisien.

II-LES DISCIPLINES ELIGIBLES

Afin d'assurer la pluridisciplinarité les titulaires des diplômes suivants sont éligibles.

Diplôme national de licence ou de maîtrise, ou diplôme étranger avec une équivalence, dans les disciplines suivantes :

- Sciences économiques
- Sciences de gestion
- Géopolitique et relations internationales
- Histoire
- Géographie



- Sociologie
- Anthropologie
- Philosophie
- Journalisme
- Communication
- Sciences de l'information et documentation
- Informatique de gestion
- Droit
- Langues, littératures et civilisations
- Sciences de l'Environnement
- Design
- Cinéma et audio-visuel
- Communication et multimédia

Diplôme national d'architecte

Diplôme national en sciences et techniques audiovisuel et cinéma

Diplôme national de Bachelor of science in Business Administration

Diplôme d'Ingénieur ou équivalent

III- LA PROCEDURE DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Après réception de la candidature déposée en ligne, la procédure de sélection se déroule en trois phases :

- **Première phase : présélection des candidatures.** Cette étape repose sur **un score de moyenne corrigée** calculé à partir du dossier numérique déposé par le candidat sur la plateforme de l'ISCAE : iscae.rnu.tn/fr/app/master/submissions. Les modalités de calcul du score sont détaillées plus loin.
- **Deuxième phase : entretien oral.** Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien oral au cours duquel ils doivent remettre le dossier physique de leur candidature. **Le nombre de candidats convoqués à l'entretien** sera fixé au double de la capacité d'accueil du mastère. **La note orale** sera attribuée selon des critères spécifiques présentés plus loin.
- **Troisième phase : classement final.** Le classement des étudiants sélectionnés dans la liste principale et la liste d'attente se fait selon la formule suivante **(0.7 moyenne corrigée (MC) + 0.3 entretien oral)** après vérification du dossier soumis par les candidats retenus durant la phase de l'entretien oral.

III.1. MODE DE CALCUL DES SCORES DE PRESÉLECTION DES CANDIDATS

Formule générale de calcul de la moyenne corrigée (MC) des diplômes

$$MC = \frac{\text{somme de la moyenne de toutes les années d'études validées du diplôme}}{\text{nb d'années d'études du diplôme}} + \text{Bonus} - \text{Malus}$$

Avec n=4 pour une maîtrise ; n=3 pour le cycle d'ingénieur ; n=5 pour l'architecture

Exemple 1: calcul de la moyenne corrigée de la licence

$$MC = \frac{\text{moyenne de la 1ère année} + \text{moyenne de la 2ème année} + \text{moyenne de la 3ème année}}{3} + \text{Bonus} - \text{Malus}$$

Exemple 2: Calcul de la moyenne corrigée (MC) de la maîtrise ou autre diplôme de 4 ans

$$MC = \frac{\text{moyenne de la 1ère année} + \text{moyenne de la 2ème année} + \text{moyenne de la 3ème année} + \text{moyenne de la 4ème année}}{4} + \text{Bonus} - \text{Malus}$$



Détail des malus et Bonus utilisés pour le calcul de la moyenne corrigée (MC) des diplômes

Malus	-0.25 Pour chaque réussite à la session de rattrapage.
	-0.5 Pour chaque redoublement Nb : Un seul redoublement est autorisé.
Bonus	+0.5 Si $161 \leq \text{total crédit des 3 années} \leq 170$ si applicable
	+1 Si $171 \leq \text{total crédit des 3 années} \leq 180$ si applicable
	+0.25 pour tout classement parmi les trois premiers de la promotion à la fin de la dernière année de diplomation.
	+0.5 pour un diplôme supplémentaire (deuxième diplôme universitaire)
	+0.5 pour tout stage hors PFE et/ou expérience professionnelle ≥ 3 mois
	+0.25 pour une ou plusieurs certifications en : langues (français et anglais), soft skills, compétences technologiques, gestion de projets, etc.
	+0.25 pour une adhésion et une expérience dans une association ou un club*

*Excepté les salles de sport.

III.2 : MODE DE CALCUL DE LA NOTE DE L'ENTRETIEN ORAL (20 points)

La note de l'entretien oral, attribuée sur 20 points selon les détails suivants :

- Motivation pour la recherche scientifique
- Intérêt pour les problématiques africaines
- Capacité de communication et d'argumentation
- Degré de maîtrise des langues requises pour la formation
- Disponibilité pour les études
- Ouverture d'esprit et aptitude au dialogue interculturel
- Capacité à travailler dans un environnement interdisciplinaire

III.3 : MODE DE CALCUL DU SCORE FINAL

Score final = $0,7 \times \text{Moyenne Corrigée} + 0,3 \times \text{Note de l'entretien oral}$

IV. CALENDRIER DE SELECTION DES CANDIDATS

Phase		Dates à retenir
I. Phase de présélection		Du 30 Juillet au 05 Septembre 2026
I.1	Dépôt de candidatures sur le site : iscae.rnu.tn/fr/app/master/submissions avec téléchargement de l'ensemble des papiers du dossier administratif détaillé plus bas en version électronique	Du 30 Juillet 2026 au 24 Aout 2026
I.2	Affichage sur le site de la liste des candidats présélectionnés et de la liste d'attente sur les sites de l'ISCAE www.iscae.rnu.tn et de la FLAHM https://flm.rnu.tn/fra/home	Le 28 Aout 2026
I.4	Réception des contestations le cas échéant	Les 29-31 Aout 2026
I.3	Affichage de la liste finale des candidats présélectionnés et de la liste d'attente sur les sites de l'ISCAE et de la FLAHM après étude des contestations	Le 1 septembre 2026



II- Phase de l'entretien oral (voir critères d'évaluation au tableau 1) et du dépôt du dossier administratif complet (version papier) Un communiqué relatif aux détails concernant l'organisation et le déroulement des entretiens oraux, sera publié sur les sites de l'ISCAE et la FLAHM		Les 04 et 05 septembre 2026
III. Phase de sélection finale et inscription		A partir du 08 septembre
III.1	Affichage de la liste définitive des étudiants acceptés sur le site de l'ISCAE www.iscae.rnu.tn et de la FLAHM https://flm.rnu.tn/fra/home	Le 08 septembre 2026
III.2	Inscription sur le site www.inscription.tn	A partir du 08 septembre 2026
Le Démarrage des cours le 12 septembre 2026		

NB.

1. Toute candidature parvenant hors délai ou incomplète ne sera pas prise en compte.
2. Toute information saisie par le candidat et qui s'avère fausse, après vérification par le jury de recrutement du mastère, entraînera systématiquement le rejet du dossier de candidature. Les candidats sont donc vivement invités à vérifier les informations saisies.
3. Le jury veillera à la pluridisciplinarité dans la composition du groupe.
4. En cas de désistement ou de non-inscription d'un candidat dans les délais impartis, le jury fera appel aux candidats inscrits sur la liste d'attente, dans l'ordre de mérite, jusqu'à pourvoi de l'ensemble des places disponibles.
5. L'affichage de la liste des candidats présélectionnés se fera sur le site de l'ISCAE(www.iscae.rnu.tn) et de la FLAHM <https://flm.rnu.tn/fra/home> le 28 août 2026.
6. Les candidats qui désirent contester les résultats de la présélection doivent formuler une demande écrite motivée et la déposer au bureau d'ordre au plus tard le 31 Août 2026.

V. DEPOT DU DOSSIER ADMINISTRATIF COMPLET DES CANDIDATS SELECTIONNES

Le dépôt des dossiers administratifs en version papier se fera le jour de l'entretien oral conformément aux consignes communiquées dans la liste de présélection et comportera les pièces suivantes

1. Une copie de la CIN ;
2. Une copie certifiée conforme du diplôme obtenu, (ou à défaut attestation de réussite) et son équivalence le cas échéant
3. Une copie certifiée conforme de chaque relevé de notes des années d'études.
4. Une copie certifiée conforme du diplôme de baccalauréat et son équivalence le cas échéant
5. Une copie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat.
6. Une copie des attestations de stage et/ou attestation de travail.
7. Une copie de l'attestation de participation à la vie associative ou club.